



« L'envieux préfère, si un autre possède quelque chose et que lui en est dépourvu, que ni l'un ni l'autre n'en profitent »

Robert Nozick, *Anarchie, État et utopie*

## Philosophie politique

- 1° John Rawls et la théorie de la justice 1/3
- 2° John Rawls et les inégalités naturelles 2/3
- 3° John Rawls et l'idéal démocratique 3/3
- 4° Robert Nozick et le libéralisme philosophique 1/2
- 5° Robert Nozick et la critique de l'égalitarisme 2/2
- 6° Alasdair MacIntyre et la morale d'Aristote 1/3
- 7° Alasdair MacIntyre et l'échec des *Lumières* 2/3
- 8° Alasdair MacIntyre et la tradition éclatée 3/3
- 9° Charles Taylor et le multiculturalisme
- 10° Macé-Scaron et la tentation communautariste
- 11° Michaël Sandel et la critique du moi libéral
- 12° Michaël Walzer et le complexe de l'égalité

### 4. Robert Nozick et le libéralisme philosophique 1/2

La remise en question des certitudes communistes par John Rawls dans *Théorie de la justice*, va alimenter le débat philosophique dans les universités américaines. Deux ans après la publication de l'ouvrage de Rawls, en 1974 Robert Nozick publie *Anarchie, État et utopie* qui ne manque pas d'égratigner certaines hésitations ou simples balbutiements « rawlsiens » empreints de propos philosophiquement corrects. Professeur de philosophie à l'université d'Harvard, Nozick ouvre les archives d'un renouveau de la pensée « libérale » en philosophie politique, s'inspirant, notamment, de John Locke. Il réagit contre le pouvoir tentaculaire de l'État, sans épouser toutefois les théories anarchistes.

#### Un certain Friedrich Von Hayek

Il est vrai qu'entre les ouvrages de Rawls et de Nozick, l'économiste von Hayek, partisan de la supériorité du marché sur toutes les autres formes d'organisation économique et sociale, reçoit le prix Nobel d'économie pour la publication de son livre (en trois tomes) : *Droit, législation et liberté* (1973. Traduction française P.U.F., 1995). Hayek est alors âgé de 74 ans — faut-il y voir la raison de l'attribution du prix Nobel ? — et ses

thèses économiques, diamétralement opposées à celles du communisme, sont fraîchement acceptées. Bien entendu, il tire les conséquences politiques de sa théorie économique, et notamment le rejet de l'interventionnisme étatique. Nous ne développerons pas davantage les thèses volumineuses de Hayek, dans le cadre de notre étude. Si nous le mentionnons, c'est que son ouvrage a sans doute joué un rôle important — venu d'Outre-Atlantique, puisque Vien-



nois de naissance, il vécut exilé en Angleterre — sur le courant américain de philosophie politique qui nous occupe. Pour Hayek, en effet, il s'agit de récuser la conception morale d'une justice égalitaire. Il considère que les riches n'ont rien volé — et surtout pas aux pauvres. Par chance ou par habileté, les riches ont créé leur propre richesse par le fonctionnement des lois du marché. Le rôle de l'État-providence qui redistribuerait les richesses est donc irrecevable, à ses yeux. Pas de redistribution « légitime » des richesses, par conséquent. On peut raisonnablement penser que Nozick s'inscrit dans la lignée de ce libéralisme d'inspiration protestante, selon la conception de Max Weber ; il cite Hayek à plusieurs reprises dans son livre *Anarchie, État et utopie*.

### L'état de nature lockéen

Reprenant l'hypothèse d'un « état de nature » comme base de sa réflexion politique, Robert Nozick — à la différence de Rawls — s'inspire plus de Locke que de Rousseau. Certes, il s'inscrit ipso facto dans le cadre d'une philosophie politique issue du contrat social, ce qui l'incite à évacuer tout discours sur les différents types de pouvoir possibles. La justification de la démocratie est inscrite, à la manière d'une « évidence », entre les lignes. Locke affirme, contrairement à Rousseau pour qui la faille entre droits naturels et droit civil est vertigineuse, que certains droits naturels existent toujours dans la vie sociale. Nozick emprunte surtout à Locke l'idée selon laquelle la liberté doit se fonder sur les droits naturels. « Comme les considérations de philosophie politique, comme théorie politique explicative, convergent

vers l'état de nature décrit par Locke, nous commencerons par là » (*Anarchie, État et utopie* ; p. 25). Et de la même façon que Locke justifie l'abandon de l'état de nature en raison des maladies qu'il recèle (« je considère aisément que le gouvernement civil est le vrai remède », dit-il), Nozick emboîte le pas, mais dans un contexte légèrement différent. Il part, en effet, d'une critique des théories anarchistes selon lesquelles l'État est par nature « immoral », et il cite abondamment Proudhon. On voit que Nozick est ouvertement préoccupé des liens entre morale et politique : « Il serait plus opportun [...] de recentrer l'intérêt sur une situation de non-État dans laquelle les gens dans leur ensemble satisferaient à des contraintes morales [...]. Une telle supposition n'est pas follement optimiste » (*Ibid.* p. 21). « La philosophie morale forme l'arrière-plan et définit les limites de la philosophie politique » (p. 22). Le projet de Nozick est donc de montrer que « l'État serait préférable à l'anarchie » (*Ibid.*). Bien entendu, il finit par s'écarter de la théorie de Locke ; il sera plus proche de Rousseau sur l'aspect hypothétique, c'est-à-dire heuristique, de l'état de nature : « Une théorie de l'état de nature qui commence par des descriptions générales fondamentales d'action moralement acceptables ou inacceptables [...] et poursuit en décrivant comment un État émergerait de cet état de nature, servira nos buts explicatifs, même si aucun État réel n'est jamais apparu de cette façon » (p. 23). Mais Locke est considéré, à tort ou à raison, comme le fondateur de la pensée « libérale ». C'est donc volontairement que notre auteur se réfère plus à celui-ci qu'à Rousseau.



## Critique de Rawls

Les études consacrées à Rawls (l'escritoire n° 35 à 37) ont souligné que celui-ci, au contraire, se référait expressément à la conception rousseauiste de l'état de nature. Ainsi que l'ont souligné les commentateurs, Rawls a lancé, à son insu, un mouvement de balancier entre ceux qui le jugent trop « libéral » et ceux qui le trouvent trop « communautariste ». Bien entendu, Nozick partage ce dernier jugement. Mais on se demande si la philosophie politique des temps modernes ne s'est pas enfermée dans un « mouvement perpétuel » dont elle ne pourra pas sortir.

“Anarchie, État et utopie” est curieusement composé ; il fourmille de questions écartées donc non résolues, et surtout, la première partie dont le titre est quasiment humoristique : La théorie de l'état de nature, ou comment entrer à reculons dans un État sans vraiment y goûter, s'achève sur un coup de théâtre : « Ayant parcouru le chemin qui conduisait de l'anarchie à l'État minimal, notre tâche principale ultérieure sera d'établir que nous ne devrions pas aller plus loin » ! En réalité, l'auteur veut dire qu'il ne s'agit pas d'aller plus loin que ce qu'il appelle « l'État minimal », concept central de sa réflexion sur lequel il faudra insister.

C'est dans la deuxième partie de l'ouvrage qu'apparaîtront les références à Rawls et notamment le rejet de la notion de « justice distributive », chère à l'auteur. Nozick consacre à cette critique plus de cinquante pages. Beaucoup plus préoccupé des liens entre morale et politique, il souligne le flou de certains concepts rawlsiens. Ainsi, le fameux « principe de différence » qui renvoie à la distinction entre les mieux doués et « les plus déshérités » : « On ne voit pas bien [...] dans

cette explication quels sont les groupes qui sont pris en considération de façon appropriée ; pourquoi exclure les groupes de gens dépressifs, d'alcooliques, ou encore des représentants des paraplégiques ? » (p. 237). Nozick n'est pas du tout convaincu que le principe de coopération générale, telle que la présuppose Rawls, ne soit un préjugé néfaste que nous serions tentés de qualifier de marxiste. Et il considère qu'une coopération entre les mieux lotis augmenterait les parts de chacun à l'intérieur de ce groupe ; pendant le même temps, les moins bien lotis, coopérant entre eux, verraient également augmenter leurs parts. Si bien qu'au total tout le monde y gagnerait, et personne ne prendrait rien à personne. Positions bien cloisonnées !

Autre critique de fond : la théorie du « voile d'ignorance » (situation des futurs concitoyens qui se mettent d'accord pour choisir la société la plus juste possible) de Rawls ne tient aucun compte du passé historique ; et pourtant, les futurs associés s'entendent pour compenser les inégalités ; mais à quelle expérience de l'injustice se réfèrent-ils donc, puisqu'ils sont sous le « voile d'ignorance » ? Il en va de même pour la moralité, où nous frisons l'incohérence : « Mais le voile d'ignorance [...] garantit que pas même l'ombre d'un raisonnement sur l'habilitation n'entrera dans des calculs rationnels d'individus ignorants, non moraux, contraints de décider dans une situation qui reflète des conditions formelles de moralité » (Ibid. ; p. 253). C'est une certaine nostalgie de l'égalitarisme que Nozick perçoit, juste titre, chez Rawls ; et c'est cet égalitarisme coercitif qu'il s'attachera à récuser dans son ouvrage, sur lequel nous reviendrons.

Jean-Louis Linas